



n°6

Editorial

1

**Dossier :
Les résultats
2003**

2

**Nos déchets :
un gisement**

3

Parlons coûts

Budget 2004

**Merci les
déchèteries**

4

Bon gestes



Bilan et chiffres

Editorial

Il est devenu de tradition que notre feuille du tri évoque, une fois l'an, les résultats de la collecte dans notre syndicat. Cela nous permet de faire le point de l'avancée de la collecte sélective et d'évoquer également les nouveaux objectifs que nous nous fixons.

Cette fois encore, nous ne dérogerons pas à la tradition. Mais au delà des chiffres globaux que nous vous transmettons, nous avons également décidé de vous parler finances.

En effet, il nous semble indissociable que l'ensemble des " citoyens trieurs-jeteurs " connaisse les coûts que génère le traitement des déchets que nous produisons.

Au delà de cet aspect purement arithmétique, doit se profiler, pour chacun de nous, la volonté de gérer au mieux la production de nos déchets, en modifiant nos comportements, notre façon de consommer et le regard que nous portons sur notre environnement.

La survie de notre lieu de vie et la maîtrise des dépenses publiques passent obligatoirement par un effort individuel autant que collectif.

Jean Burgues

Président du Syndicat Mixte
Sud Rhône Environnement

Pour toute information
sur le tri, nous sommes
à votre disposition au :

04 66 59 06 51

Courriel : srenv@free.fr

et pour les communes
du SIRN, faites le :

0 800 88 44 74

Vous pouvez aussi
appeler la mairie de
votre commune.



ADEME



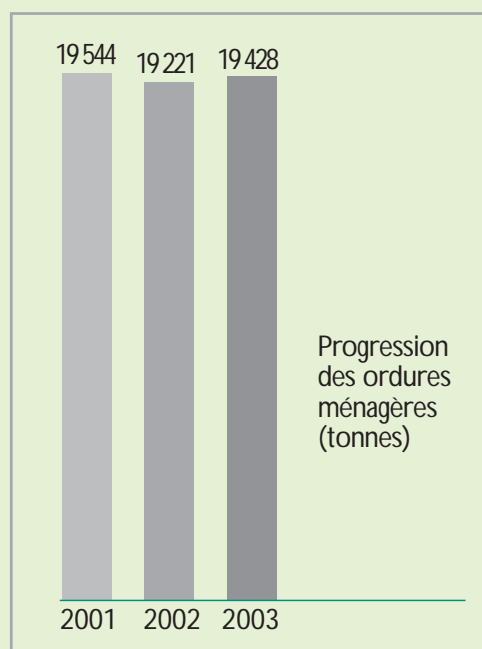
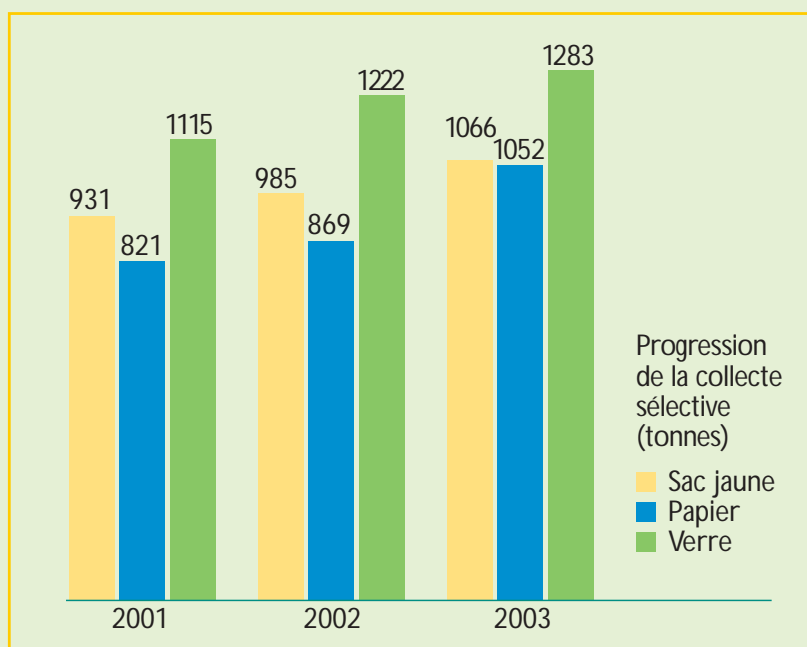
Sud Rhône
Environnement
SYNDICAT MIXTE





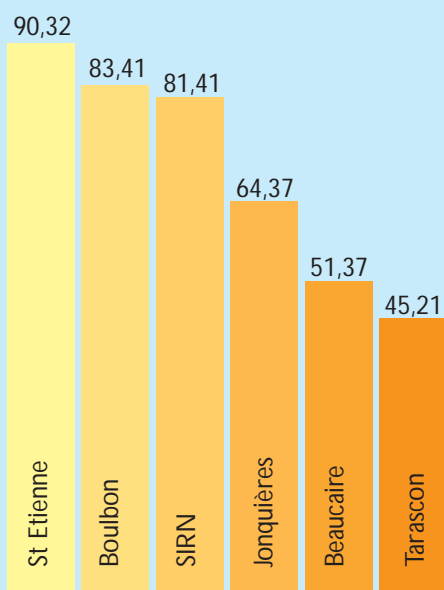
Objectif atteint

Il y a un an, nous nous fixions comme objectif les 1000 tonnes de sacs jaunes. Ce seuil a été dépassé en 2003 pour atteindre 1066 tonnes. Cette progression se fait également sentir pour les journaux magazines et le verre. Nous ne pouvons que nous en réjouir, d'autant que le poids des autres déchets ménagers (poubelle grise) ne progresse que faiblement.



Le Palmarès du tri

Bravo aux lauréats

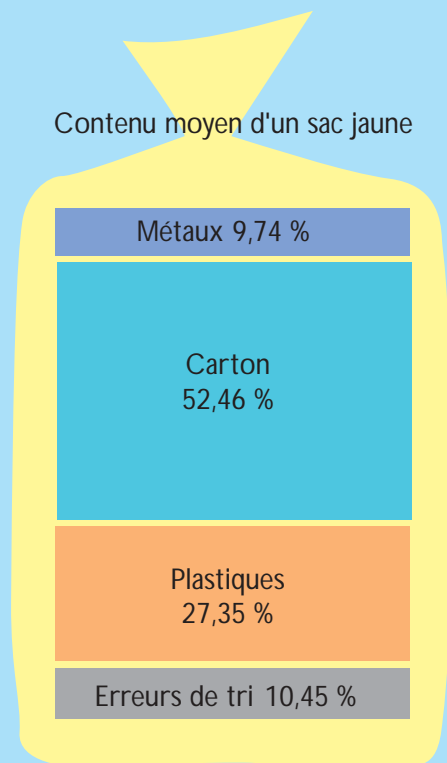


Sur le graphique de gauche apparaît la moyenne des matières recyclables récupérées par habitant pour chacune de nos communes. De belles performances dans l'ensemble. Des résultats qui font apparaître que certaines communes sont plus productives que d'autres. Pour assurer une parfaite comparaison, nous utilisons le critère du nombre de kilo trié par habitant. Ainsi, à la lumière de ce graphique, on peut constater que chaque habitant de Saint-Etienne du Grès a porté à recycler 90,32 kg d'emballages, journaux-magazines et de verre. Bravo donc à Saint Etienne, lauréat de ce palmarès. Quand aux communes moins bien notées, nous leur souhaitons courage et ténacité pour améliorer leur score en 2004.

Nos déchets : un gisement

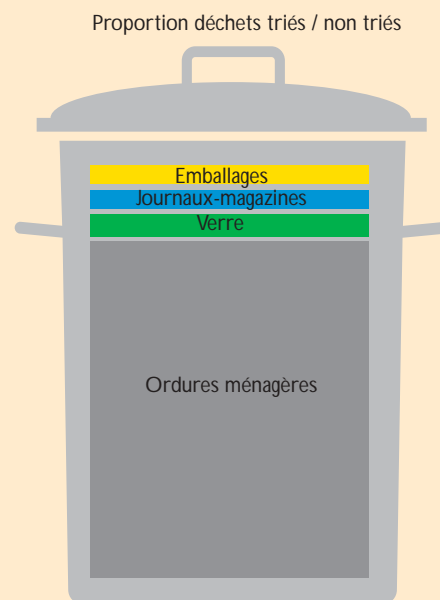
On appelle " gisement ", l'ensemble des déchets recyclables ou non qui sont collectés par les services. Pour Sud Rhône Environnement, celui-ci s'élève à 22.830 tonnes, soit 426 kg par an par habitant. Autrement dit, chacun de nous jette, en moyenne, 1,17 kg de déchets par jour. De ce gisement, environ 15 % seront revalorisés grâce à notre geste de tri. Un chiffre en constante progression, grâce à l'effort de tous. Le schéma ci-contre décrit la composition de notre sac jaune.

Acier-aluminium	9,74 %
Emballages et briques carton	52,46 %
Flacons et films plastiques	27,35 %
Indésirables	10,45 %



Parlons coûts

Chacun est en droit de s'interroger sur le bien fondé de la collecte sélective. Il est vrai que chaque année, les taxes d'ordures ménagères augmentent. Toutefois, cette augmentation n'est pas due à la collecte sélective mais aux coûts de traitement des déchets résiduels (poubelle grise) et des services de collectes qui nécessitent du matériel de plus en plus performant pour rester conforme à une réglementation plus exigeante. En réalité, comme le met en évidence le tableau ci-dessous, grâce aux aides obtenues et à la vente des matériaux recyclables, la collecte sélective non seulement coûte moins cher à la collectivité (notre Syndicat Mixte Sud Rhône Environnement) que la poubelle grise, mais elle permet même de réaliser une baisse importante de notre facture " ordures ménagères ". Ainsi, nous avons réalisé l'an dernier une économie de 324 320 € grâce à la collecte sélective. Autrement dit, il ne tient qu'à nous de faire baisser la facture de traitement de nos ordures ménagères : trions plus et trions mieux.



Type de déchet	Poids traité		Coût à la tonne		Coût total
Emballages (sac jaune)	1 066,29 t	x	- 40,00 €* =		- 42 651,72 €* =
Journaux magazines	1 051,89 t	x	28,46 € =		29 936,85 € =
Verre	1 282,96 t	x	3,85 € =		4 939,40 € =
Total collecte sélective	3 401,15 t				-7 775,48 €
Total ordures ménagères	19 427,54 t	x	93,07 € =		1 808 120,96 €
Ce que nous payons pour l'ensemble de nos ordures					1 800 345,48 €
Ce qu'il faudrait payer sans la collecte sélective	22 828,69 t	x	93,07 € =		2 124 666,10 € =
Economie réalisée grâce à la collecte sélective					324 320,07 €

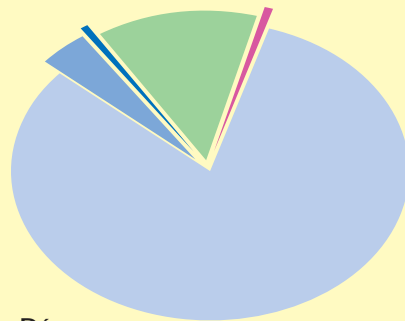
* Ces chiffres sont négatifs car ici, au lieu de payer, nous recevons 40 € par tonne d'emballages récupérés dans le sac jaune grâce au produit de leur vente.



Budget 2004

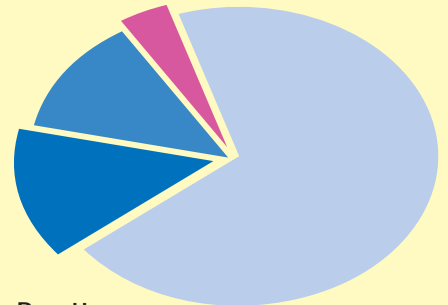
Notre collectivité ne peut fonctionner sans budget. Par souci de transparence, vos élus ont souhaité vous informer des grandes masses qui composent le budget 2004. 4 graphiques simples vous présentent donc comment sont réparties les différentes dépenses et recettes, afin que vous mesuriez l'effort de gestion qui préside dans le travail quotidien.

Budget de fonctionnement



Dépenses

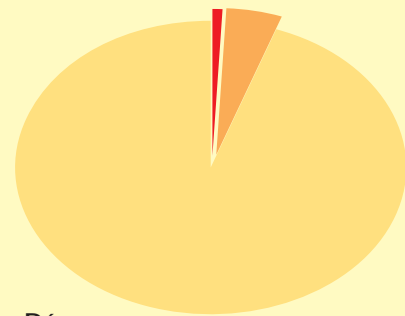
- Charges du services : 4 522 500 € (81%)
- Charges de personnel : 224 500 € (4%)
- Intérêts de la dette : 35 000 € (1%)
- Autres dépenses de fonctionnement : 724 060 € (13%)
- Autofinancement : 38 260 € (1%)



Recettes

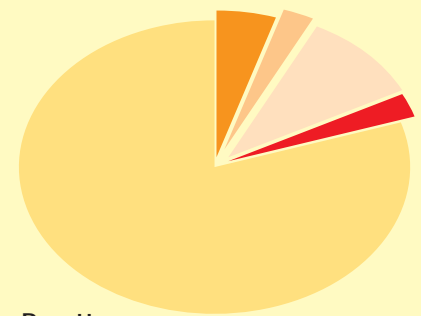
- Prod services et ventes : 3 845 000 € (69%)
- Participation des communes : 790 170 € (14%)
- Autres recettes : 698 560 € (13%)
- Excédent 2003 : 224 100 € (4%)
- Impôts et taxes : 0 € (0%)

Investissements



Dépenses

- Equipement : 1 373 800 € (94%)
- Opérations diverses : 12 000 € (1%)
- Remboursement de la dette : 67 000 € (5%)



Recettes

- Emprunt : 1 161 960 € (79%)
- Autres opé. financières : 71 450 € (5%)
- Excédent 2003 : 37 300 € (3%)
- Subventions : 144 750 € (10%)
- Autofinancement : 38 260 € (3%)

Merci les Déchèteries



La bonne gestion de nos déchets passe aussi par les dépôts que nous pouvons faire à la déchèterie. Ces lieux particulièrement adaptés pour recevoir les déchets encombrants ou polluants, sont un complément indispensable à notre action du " Jetons mieux ".

Pour 2003, Sud Rhône Environnement a traité les apports de 7 déchèteries situées à Uzès, Marguerittes, Caissargues, Milhaud, Beaucaire, Tarascon, St-Etienne du Grès. C'est ainsi qu'ont été traités 20 536 tonnes pour un coût total de 1 071 011 €, soit 52,3 €/tonne en moyenne. Si ces déchets n'avaient pas été traités en déchèterie, outre la pollution causée, leur traitement comme ordures ménagères aurait coûté 93,07 € la tonne. Là encore, une économie importante a pu être réalisée pour la collectivité grâce à votre collaboration.

Végétaux	5.352 tonnes	Ferraille	1.500 tonnes
Batteries	48 tonnes	Déchets électroniques	47,5 tonnes
Encombrants	4.206 tonnes	Cartons	590 tonnes
Produits polluants	27 tonnes	Huile moteur	26,2 tonnes
Gravats	7.552 tonnes	Bois	1.187 tonnes
Piles	1,2 tonnes		

Bons gestes

Quelques conseils pour un tri plus efficace

Merci de :

- Ne pas emboîter deux emballages de matières différentes
- Ne pas mettre dans le sac jaune :
 - Pots de fleurs en plastique
 - Pots de peinture
 - Vêtements
 - Médicaments
 - Casseroles
 - Journaux



- Respecter les jours et heures de ramassage afin que le sac jaune ne soit pas collecté avec les autres déchets.